

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL à 20h

M.le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour le forfait abonnement assainissement discuté lors du dernier conseil : le conseil est d'accord à l'unanimité.

1°) VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018 :

Le conseil décide à l'unanimité de laisser les taux d'imposition identiques à ceux de 2017 .

2°) MISE EN PLACE DU FORFAIT ASSAINISSEMENT :

Le conseil décide à l'unanimité de mettre en place un abonnement assainissement et de le fixer à 19 € pour les habitants du bourg .

3°) VOTE DES BUDGETS 2018 :

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les budgets primitifs 2018 de la Commune, du CCAS, du lotissement et de l'assainissement qui s'équilibrent en recettes et dépenses comme suit:

-Budget principal: 395 026,66 € pour la section fonctionnement.
339 704 € pour la section investissement.

-Budget CCAS: 2253 € en section de fonctionnement.

-Budget assainissement: 32 491 € pour la section fonctionnement.
38 882 € pour la section investissement.

-Budget Lotissement: 6400 € pour la section investissement.

Les principaux investissements prévus pour 2018 sont les travaux d 'accessibilité de la Mairie et de voirie.

3°) DEVIS ISOLATION DES COMBLES MAIRIE ET AUBERGE :

Pour l'isolation des combles du bâtiment Mairie, le conseil valide à l'unanimité la procédure de demande de subvention sous condition qu'il ne reste pas trop de participation de la commune.

4°) QUESTIONS DIVERSES :

-Jean-Pierre Flagel demandera aux agents techniques de nettoyer le jardin ethnobotanique.

-Sylvie Vechambre informe qu'Antignac fait partie du territoire vélo et que la CCSA a fourni un panneau à apposer à l'entrée de la commune et des autocollants.